



N° 167
novembre 2011

LA STATION TRAM-TRAIN EN CENTRE BOURG EN 2014

A l'initiative de la Région, et en partenariat avec la SNCF et RFF, le tram-train est entré en service le 15 juin dernier entre Clisson et Nantes avec la desserte de l'ensemble des points d'arrêt, à l'exception de Gorges qui ne disposait pas d'infrastructures adaptées. C'est pourquoi la création d'une nouvelle station à proximité immédiate du centre-bourg a été examinée dans le cadre d'une étude pilotée par la Région, en prenant en compte les perspectives d'évolution de l'axe ferroviaire Nantes - Clisson et sachant que les performances des rames modernes permettent désormais de desservir de nombreux points d'arrêts, sans pour autant trop augmenter le temps de parcours sur l'ensemble de la ligne. Sur cette base, la Région, la Communauté de Communes, la Commune, RFF et la SNCF ont défini les principes d'aménagements et de financement d'une telle réalisation.



Le maire, Claude Cesbron, Jean-Yves Templier, président de la communauté de communes de la Vallée de Clisson, Xavier Rhoné, directeur régional de RFF, Xavier Cornic, directeur régional de Gares & Connexions (SNCF) et Gilles Bontemps, vice président de la Région en charge des Transports, ont signé le 18 octobre dernier le protocole de partenariat qui entérine cette création avec pour objectif une mise en service fin 2014, simultanément à celle du terminus technique de Clisson qui permettra la mise en œuvre d'une desserte tram-train Nantes - Clisson toutes les demi-heures en heure

de pointe. L'ensemble des allers-retours tram-train Nantes - Clisson s'arrêtera ainsi à Gorges. Parallèlement, afin de promouvoir les déplacements par fer auprès de ses habitants et des personnes qui viennent travailler ou étudier sur son territoire, la Commune de Gorges s'appuiera notamment sur cette opération pour densifier son tissu urbain à proximité de la future station.

Maîtrise d'ouvrage et financement

RFF sera maître d'ouvrage de la réalisation des quais (éclairage et signalétique de sécurité compris) et de leurs accès.

La SNCF sera maître d'ouvrage des équipements installés sur les quais, (abris voyageurs, équipements de distribution, bancs, poubelles, signalétique, système d'information des voyageurs en temps réel et vidéo-protection).

La Communauté de Communes de la Vallée de Clisson (CCVC) sera maître d'ouvrage des espaces matérialisant l'entrée de la station, du parking voitures et des abris vélos.

Le coût total de l'opération a été évalué, au stade des études préliminaires, à 3,5 M € HT, aux conditions économiques de janvier 2011, dont la prise en charge est répartie de la façon suivante:

Région des Pays de la Loire: 2,45 M € (70%) CCVC : 0,525 M € (15%) Commune: 0,525 M € (15%)



DATES À RETENIR

- **mercredi 9 novembre à 18h** : Plan Climat Energie Territorial, Le Pallet, salle polyvalente
- **vendredi 11 novembre à 9h30** : commémoration de l'armistice de 1914, cimetière
- **vendredi 11 novembre à 16h** : concours de palets Elan football, complexe
- **lundi 14 novembre à 20h30** : réunion publique PEM & gare de Clisson, salle de la piscine Aqua'val
- **vendredi 18 novembre** : concours de belote APEL Pie X, complexe
- **vendredi 25 novembre** : repas des aînés, salle Sèvre du complexe

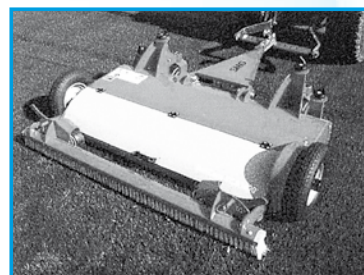
CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2011

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2011. Ce dernier est adopté à l'unanimité

✓ Affaires financières

Aménagement du terrain synthétique : Les lots n°2 et n°3 portant sur la fourniture de machines d'entretien n'avaient pas été attribués. Afin de répondre aux exigences d'entretien courant et spécifique de la garantie, il est nécessaire d'acquérir le matériel adéquat.

Au vu des prescriptions du maître d'œuvre et des propositions des entreprises, il est proposé l'achat d'une machine tractée assurant ces deux fonctions. Le conseil municipal décide de déclarer le lot n°2 sans suite et d'attribuer le lot n°3 à la société AQUA CLEAN de Nançay 18330.



✓ Travaux hydrauliques du Liveau

Ce chantier arrive à son terme. Du fait de la bonne tenue du terrain et des modifications du projet, certaines interventions prévues n'ont pas été effectuées. Par ailleurs l'entreprise a dû réaliser des travaux supplémentaires sur le mur du coursier, en rive gauche, et sur la construction de la rampe d'accès pompiers. Un rectificatif au marché attribué à l'entreprise Ouest Aménagement est nécessaire pour valider ces modifications. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer un avenant s'établissant comme suit :

- Tranche ferme : mur coursier5 520.30 € HT
- Tranche conditionnelle : accès pompier ..6 120.00 € HT
- Moins value : - 6 134.28 € HT
- Montant Total : 5 506.02 € HT
- Montant total 6 585.20 € TTC



✓ Assainissement

Le conseil municipal, par 18 voix pour et une abstention, décide de procéder à une augmentation de la redevance d'assainissement de 2% en 2012. Cette décision s'appuie sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation (+2,2% entre août 2010 et août 2011, source INSEE), ainsi que sur l'effort soutenu d'investissement de la commune depuis plus de dix ans. Il a permis d'étendre ce service public au plus grand nombre de concitoyens, mais aussi d'assurer le traitement par la station d'épuration d'un maximum d'effluents, contribuant ainsi au respect de notre environnement.

✓ Urbanisme

Dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier liée à la déviation de la R.D. 117 (liaison Clisson – autoroute A83), la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier, réunie le 31 août 2010, avait proposé le périmètre et le mode d'aménagement foncier à mettre en œuvre sur les communes de Gorges, Saint-Hilaire, Saint-Lumine de Clisson, Aigrefeuille-sur-Maine et Montbert.

L'enquête publique a eu lieu du 10 janvier au 10 février 2011. À l'issue de cette enquête publique, le conseil municipal qui doit se prononcer, donne à l'unanimité un avis favorable aux propositions arrêtées par la C.I.A.F. dans sa séance du 19 avril 2011.

✓ Affaires intercommunales

SIVU d'assainissement Clisson-Gorges

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport du syndicat intercommunal à vocation unique d'assainissement Clisson-Gorges, dans le cadre de l'exercice 2010 : indicateurs techniques et financiers.

SYDELA

Le SYDELA (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) souhaite faire évoluer ses statuts au 1^{er} janvier 2012, afin d'étendre le champ de ses interventions dans le prolongement de ses compétences actuelles et de simplifier son organisation et ses modes de fonctionnement. A cette fin, le comité syndical a adopté le 25 mai dernier un projet de nouveaux statuts sur lequel les communes adhérentes doivent se prononcer.

Monsieur le Maire rappelle que la maintenance de l'éclairage public fait l'objet d'un contrat annuel avec une entreprise qui donne entière satisfaction. Dans ce contrat est inclus le renouvellement annuel d'un quart des lampes. Le conseil municipal, à l'unanimité, affirme que la commune souhaite conserver ses compétences en matière d'éclairage public et de gaz. L'assemblée décide à l'unanimité de demander davantage de précisions sur la manière dont le SYDELA compte financer la prise de compétences en matière de réseaux numériques.

✓ Questions & informations diverses :

Monsieur le Maire informe en détail de la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » du Pays du Vignoble Nantais et de la signature pour l'arrêt du tram-train à Gorges.

Ce label est attribué aux villes et pays qui s'engagent en faveur de la connaissance, de la protection et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine. La mise en œuvre de ce label a été formalisée par une convention d'objectifs qui a été signée le 7 octobre, au château de Goulaine, entre le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et l'État/ministère de la Culture et de la Communication.



Le Pays du Vignoble Nantais a intégré ce réseau de qualité à travers un projet original centré sur la richesse et la diversité de ses paysages et de son économie agricole. L'engagement porte sur 10 ans aux côtés de l'État/ministère de la Culture et de la Communication afin de mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de l'architecture et du patrimoine du territoire. Les actions programmées s'adressent notamment aux habitants, aux publics scolaires et aux touristes (visites guidées, formations, ateliers pédagogiques, ou encore programme de recherche en collaboration avec les services de l'inventaire de la région et/ou l'université de Nantes).



INAUGURATION DU SYNTHETIQUE

La pelouse synthétique a été officiellement inaugurée le samedi 22 octobre en présence de Serge Poignant député de la circonscription et de Michel Merlet Conseiller général du canton. A cette occasion, le club de l'élan s'est vu remettre le label d'argent du district, pour son école de football.



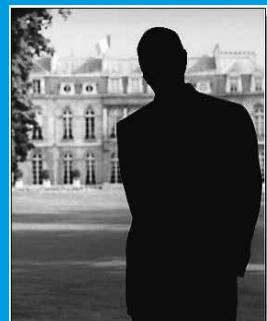
ELECTIONS 2012

Les élections présidentielles auront lieu le 22 avril et le 6 mai 2012. Les élections législatives se tiendront quant à elles le 10 juin et le 17 juin 2012.

Pour pouvoir voter en 2012, pensez

à votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre. Présentez-vous à la mairie, muni des pièces suivantes :

- formulaire d'inscription sur les listes électorales,
- pièce d'identité
- un justificatif de domicile



11 NOVEMBRE

DEROULEMENT DES CEREMONIES COMMEMORATIVES

- 09h30 : Rassemblement au cimetière de Gorges. Dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 10h20 : Rassemblement des adhérents de Clisson, Gorges et de Saint-Hilaire, place de l'église à Saint-Hilaire-de-Clisson.
- 10h30 : Messe en l'église de Saint-Hilaire-de-Clisson.
- 12h00 : Réception de la commune de Saint-Hilaire-de-Clisson, salle de la Vergnaie.



REPAS DES AINES

La date du repas offert comme chaque année aux aînés de la commune, est fixée au **vendredi 25 novembre**, salle Sèvre du complexe de la Margerie.

VERS UN PLAN CLIMAT !



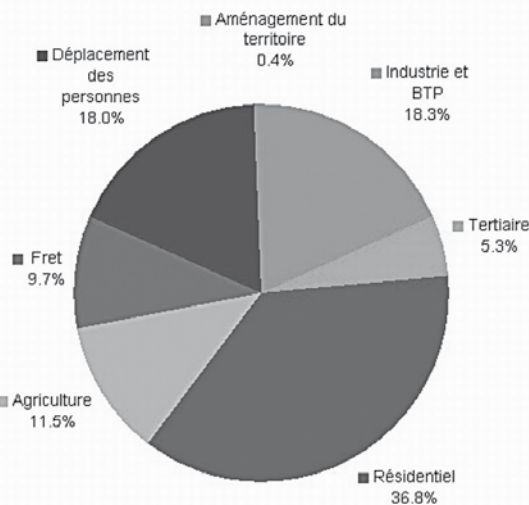
Les différents ateliers mis en place dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial se sont réunis de février à juin. A partir des résultats du bilan carbone, ces réunions ont permis d'identifier des propositions d'action. Ce travail est actuellement mis en ligne sur le site internet du syndicat dans un premier cahier de la concertation encore au stade de document de travail.

Afin de finaliser le travail engagé, une séance plénière aura lieu le mercredi 9 novembre à 18 heures, salle polyvalente au Pallet.

Pour ceux qui n'ont pu assister aux premières réunions, vous pouvez consulter le cahier de la concertation sur le site internet du syndicat et n'hésitez pas à venir participer à la séance plénière : Sont invités élus, techniciens, habitants, acteurs économiques et associatifs...

La consommation énergétique du territoire

Le Pays du Vignoble Nantais consomme 235 500 tonnes équivalent pétrole



Par habitant : 2,63 tep/an/habitant (moyenne française : 2,6 ; moyenne de la Région des Pays de la Loire : 2,3)

Par type d'énergie :

- 28% gazole / essence
- 24% électricité
- 21 % gaz naturel
- 15% fioul
- 2% GPL
- 10% autres (dont bois et Energies renouvelables)

Soit 66% d'énergie fossile

Afin de faciliter l'organisation de la réunion, chacun est invité à s'inscrire par mail : accueil@vignoble-nantais.fr, par fax : 02 40 36 09 15 ou par téléphone au 02 40 36 09 10.

Permanences Espace Info Energie : des conseils pour votre logement.

Comment bien isoler mon logement? Comment le construire en respectant la future réglementation thermique 2012 (Bâtiment Basse Consommation) ? Quelles sont les solutions de production d'énergies renouvelables dans ma région ?

Pour obtenir les réponses à ces questions et à bien d'autres, ayez le réflexe «Espace Info Énergie».

Les Espaces Info Énergie ont pour vocation d'informer et de conseiller gratuitement les particuliers, mais aussi les entreprises et les collectivités sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Des permanences auront lieu le 9 novembre, 7 décembre, 14 décembre, 18 janvier 2012 et 8 février, le matin à la maison de pays à Clisson et l'après midi à la mairie du Loroux-Bottreau.

Les rendez-vous se font sur inscription en contactant la Maison de Pays au 02 40 36 09 10

www.vignoble-nantais.eu

Ces permanences sont financées par le Pays du Vignoble Nantais et l'ADEME.



A VOS MARQUES... PRETS ? PAPIERS !

Le papier en apport volontaire à partir du 1^{er} janvier 2012

À partir du 1^{er} janvier prochain, les papiers, journaux, magazines, aujourd'hui collectés en sacs jaunes, seront à déposer dans les points recyclage aux côtés des bouteilles et bocaux en verre. Une démarche qui permet d'optimiser le recyclage du papier et de prévenir la pénibilité du travail des agents de collecte.

Dans quelques temps, les papiers, enveloppes, annuaires, journaux et revues ne seront plus ramassés en porte à porte dans les sacs jaunes. Ils devront être déposés dans les colonnes d'apport volontaires bleues, qui seront installées courant décembre à côté des conteneurs à verre. Ce changement, mis en place le 1^{er} janvier 2012, intervient pour plusieurs raisons :

- Optimiser le recyclage du papier : les papiers ne sont plus mélangés aux autres déchets recyclables ce qui facilitera leur valorisation.

- Prévenir la pénibilité du travail des agents de collecte : Un agent de collecte peut à lui seul soulever près de 5 tonnes de sacs jaunes par tournée. Ce constat a conduit la caisse nationale d'assurances maladie à une recommandation visant à réduire les risques professionnels.

Concernant le reste du contenu du sac jaune, il n'y a pas de changement, une collecte a lieu tous les quinze jours pour ramasser les emballages plastiques (bouteilles et flacons), métalliques (canettes, boîtes de conserve...) et cartonnés (emballages gâteaux, paquets de céréales...). Pour rappel, les grands cartons sont à déposer en déchèterie. Les dépôts en vrac aux pieds des sacs jaunes ne seront pas collectés.



LES P'TITS CURIEUX ET LA QUETE DU GOUT...

Pour la semaine du goût, l'association des assistantes maternelles de Gorges «les p'tits curieux» a répondu à l'invitation du centre BIOCAT de Gétigné, afin de faire découvrir les nuances d'odeurs et de goût aux jeunes enfants. Au menu purées de chou chinois, de rutabagas ou de céleris... ainsi que des compotes de fruits aux multiples saveurs.

Pas besoin de parler pour approuver ou rejeter, une expression suffit. Rendez-vous est déjà pris le mois prochain pour de nouvelles saveurs d'automne.



MESSAGE AUX ASSOCIATIONS

Un volume important de courrier postal destiné aux associations déclarées sur Gorges est en dépôt à l'accueil. Merci de le récupérer rapidement.

Dès à présent les associations souhaitant solliciter une subvention communale en 2012, peuvent préparer leur demande. Le formulaire est à retirer à l'accueil mairie.

Si vous souhaitez communiquer sur votre évènement dans le vignoble Nantais, celui-ci peut être mis en avant gratuitement sur www.ptitraisin.com.

Transmettre les éléments suivants à l'adresse mail de: sylvain@ptitraisin.com :

Date et heure, description de l'évènement, photo ou affiche (format jpg ou pdf), tarifs, avec ou sans réservation.

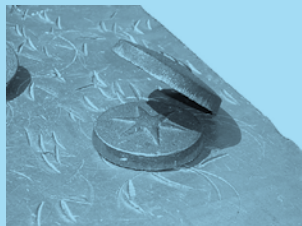


P'tit Raisin.com
GUIDE DES SORTIES ET BONS PLANS
DANS LE VIGNOBLE NANTAIS

CONCOURS DE PALETS

L'Elan de Gorges Football organise son concours de palets le **11 novembre à partir de 16h** au complexe sportif.

Inscriptions auprès de Anaël PABOU 06 34 49 52 28



CONCOURS DE BELOTE

L'association des parents d'élèves de l'école Pie X organise son concours de belote

Le **vendredi 18 novembre** - 13 € par équipe - inscriptions : 19h15 - début concours : 20h00

Nombreux lots pour tous.



LE LIVEAU : PATRIMOINE & ARTS GRAPHIQUES

Décidément, le Liveau devient le lieu à la mode dans le pays du vignoble. C'est pour cela, qu'à son tour, l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson a choisi ce merveilleux site pour remercier ceux qui ont participé aux «Journées du patrimoine». En présence de Mathilde Sire, directrice, Sandrine Tesson, chargée d'animation, le président André Rautureau a témoigné sa reconnaissance à tous ceux qui ont aidé à la réussite de ces journées 2011.

Après une visite du moulin et de son séchoir sous un beau soleil, un vin d'honneur conclut dans la bonne humeur cette cérémonie amicale.



Le 18 octobre restera une date importante dans l'histoire du Liveau. Une convention de partenariat a été signée entre «les arts graphiques en Vallée de Clisson» et la caisse régionale du Crédit Agricole.



CAISSE DE RETRAITE CARSAT

Depuis le 1^{er} juillet 2010, votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) est devenue la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Ce changement de nom ne modifie pas ses missions :

- préparer et payer la retraite des salariés,
- accompagner les assurés fragilisés par la maladie, le handicap ou l'accident,
- prévenir les risques professionnels, assurer la sécurité et la santé au travail.

Nous rappelons aux futurs retraités, qu'avant tout déplacement, il faut appeler le 3960, numéro de téléphone unique sur toute la région Pays de la Loire (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Pour appeler depuis l'étranger, d'une box ou d'un téléphone mobile, composez le 09 71 10 39 60.

Retrouvez notre offre de service sur internet : carsat-pl.fr et lassuranceretraite.fr

La CARSAT, la référence retraite et santé au travail de la Sécurité sociale.

